

EN ALTERNANCE

Jeunes, salariés ou demandeurs d'emploi

le cnam
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Licence Pro.

Chef de projet touristique

Diplôme d'État niv. VI - bac+3 - (LP13901A) - code RNCP : 29983

Embrun




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


greta - cfa
ALPES PROVENCE)))



Programme

USEC4M Socio-économie du tourisme

Connaître l'environnement macro et microéconomique de la chaîne de valeur touristique.

Comprendre les différents acteurs et segments de l'économie du tourisme.

Analyser l'impact de l'activité touristique sur le développement territorial.

Sociologie du tourisme.

USEC4N Identifier les besoins de l'entreprise touristique

Cette unité permet de comprendre le besoin de l'entreprise touristique (projet numérique et digital pour l'hôtellerie, projet de nouvelles prestations pour un territoire, etc.) afin de le formaliser dans un cahier des charges.

- Elle permet également de cadrer la mission, présenter et échanger avec l'entreprise touristique (analyse concurrentielle, tendances du marché), puis proposer la stratégie pour mettre en oeuvre le projet.

USEC4P Lancer le projet de l'entreprise touristique

Permet aux élèves d'identifier les ressources humaines et techniques de l'entreprise à mobiliser dans le projet : repérer les compétences et les savoirs techniques en interne (chef de produit, community manager, web designer etc.) et à pourvoir, d'organiser et planifier le travail de l'équipe projet, de définir le budget en tenant compte des contraintes de l'entreprise.

USEC4Q Tourisme numérique et digital

Permet aux élèves de comprendre l'environnement numérique et digital du secteur du tourisme, d'analyser les tendances des marchés nationaux et internationaux, de distinguer les enjeux d'adaptation ou d'évolution des entreprises.

USEC4R Stratégie marketing du tourisme

Permet aux élèves de comprendre les enjeux liés à la question de la marque d'une entreprise et d'un territoire, de travailler sur des exemples concrets en lien avec les besoins exprimés par les clientèles. Les questions liées à la distribution sont également abordées.

USEC4S Piloter le Projet de l'entreprise touristique

Assure aux élèves de connaître les conditions de mise en œuvre et le suivi de l'évolution de projet grâce aux tableaux de bord. L'adaptation aux aléas conjoncturels qui ont une grande influence sur les activités touristiques sont également envisagées ainsi que leurs solutions correctives, l'animation de l'équipe projet et le report à la direction.

USEC4T Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique

Définir la stratégie de communication avec les différents supports existants et la mettre en œuvre, organiser des événements pour présenter le projet finalisé aux partenaires, à la presse, aux blogueurs du tourisme et au grand public, participer à des salons professionnels ou grand public pour informer des clientèles françaises ou internationales : tels sont les principaux objectifs de cette unité d'enseignement.

USEC4U English for tourism and hospitality

Développer les compétences linguistiques et l'autonomie de compréhension et d'expression des futurs chefs de projets touristiques.

UAEC05 Mémoire

Le mémoire professionnel a pour objectif de présenter l'expérience professionnelle du candidat et de mettre en exergue le poste occupé durant un stage en entreprise sur profil de poste adéquat pendant la durée de la licence.

UAEC06 Projet tuteuré

Chaque élève développe le projet qu'il a porté durant l'année au sein de son entreprise d'accueil et qu'il a su mener.

Le projet tuteuré peut porter sur de nombreux sujets mais il sera majoritairement un accompagnement à la stratégie marketing et/ou numérique et digitale d'une TPE touristique.

Les unités d'enseignement (UE)

Crédits

USEC4M	Socio-économie du tourisme	4
USEC4N	Identifier les besoins de l'entreprise touristique	6
USEC4P	Lancer le projet de l'entreprise touristique	4
USEC4Q	Tourisme numérique et digital	6
USEC4R	Stratégie marketing du tourisme	6
USEC4S	Piloter le projet de l'entreprise touristique	4
USEC4T	Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique	4
USEC4U	English for tourism and hospitality	6
UAEC05	Mémoire professionnel	8
UAEC06	Projet tuteuré	12
TOTAL		60 Soit 455 h

→ La formation est organisée en **4 blocs de compétences** :

- 1. Identification et formalisation des besoins** de l'entreprise touristique : comprendre les besoins, cadrer les missions.
- 2. Lancement du projet** de l'entreprise touristique : identifier les ressources, organiser et planifier le travail d'équipes, définir le budget et les financements.
- 3. Pilotage du projet** de l'entreprise touristique : assurer la mise en œuvre et le suivi de l'évolution du projet, adapter le projet, animer l'équipe.
- 4. Communication** sur le projet touristique : définir la stratégie, organiser des événements, participer à des salons.

Contact

- **CNAM-PACA** • Florence HERNANDEZ
Tél. 06 21 00 11 37
info.formation@cnam-paca.fr
- **GRETA** • Sophie THOMAS - CFC
Tél. 04 92 22 30 40
greta-cfa.alpes@ac-aix-marseille.fr
- **LYCEE HONORE ROMANE** • accueil standard : 04 92 43 11 00



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

➔ Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs Parcours Chef de projet touristique

Conditions d'admission

Niveau d'entrée : Bac + 2

Niveau de sortie : Bac + 3

Prérequis :

Pour les jeunes sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

Soit être titulaire d'un diplôme certifié de niveau 5 en tourisme (BTS ou équivalent) ou hors tourisme (droit, économie, gestion, commercial, ...), avoir été déclaré admissible par la commission pédagogique, avoir conclu, avec un employeur, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'une durée d'environ 12 mois, couvrant impérativement l'ensemble de la formation.

Processus d'admission

- Sélection sur dossier de candidature

- Entretien individuel

> délai de réponse à votre candidature : 1 mois maximum

Réunions d'information (sur rdv)

Contact : info.formation@cnam-paca.fr

Inscription

Admission définitive après signature d'un contrat en alternance.

Organisation de la formation

De septembre à août.

13 semaines de cours réparties sur 12 mois.

Nombres d'heures de formation : 455 heures.

Immersion en entreprise majoritairement planifiée lors des vacances scolaires.

Tarifs

Prise en charge totale dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Licence disponible en blocs de compétences (mobilisation du CPF possible).

Lieu de formation

• Lycée Honoré ROMANE

Rte de Caléryère,
05200 Embrun

Restauration possible

Hébergement possible (Internat)

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants du supérieur et de professionnels experts.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Rémunération de l'alternant :

Moins de 21 ans -> 65% SMIC

21 à 25 ans révolus -> 80% SMIC

Salariés de 26 ans et plus -> 100% SMIC ou 85% du minimum conventionnel.

- Durée du contrat : 12 mois.
- Assorti d'une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Rémunération de l'alternant :

18 à 20 ans révolus -> 43% SMIC

21 à 25 ans révolus -> 53% SMIC

Salariés de 26 ans et plus -> 100% SMIC ou salaire minimum conventionnel.

- Durée du contrat : 12 mois.
- Assorti d'une période d'essai de 45 jours effectifs en entreprise.

AVANTAGES

Pour vous, Alternants :

La formation est gratuite et rémunérée.

- Vous préparez un diplôme reconnu tout en ayant une activité professionnelle.
- Vous validez une première expérience professionnelle.

Pour vous, Entreprises :

- Le financement peut être pris en charge par l'Opérateur de compétences (OPCO) de l'entreprise.
- Les charges patronales sont réduites.
- L'alternant n'est pas comptabilisé dans le calcul des effectifs de l'entreprise.
- Présélection possible de candidats par le centre de formation.

Informations complémentaires :

www.alternance.emploi.gouv.fr



La clientèle touristique a évolué, remettant assez sensiblement en cause les schémas traditionnels de l'offre touristique. L'aménagement et la réduction du temps de travail modifient les comportements, avec une progression des très courts séjours et une recherche de tarifs compétitifs. On constate une augmentation du tourisme dit « éthique » et la montée des préoccupations de sécurité avec « l'obsession du risque zéro ».

Les équilibres traditionnels du tourisme de montagne sont ainsi amenés à se transformer pour répondre à une concurrence et à une demande de qualité accrue.

La Licence professionnelle Chef de projet touristique forme donc les futurs professionnels à l'élaboration de produits touristiques, au développement commercial, au positionnement marketing et à la stratégie digitale et numérique en intégrant tous les enjeux relatifs à un secteur en fortes mutations et transformations.



Diplôme
d'État
BAC+3

Licence Professionnelle Chef de Projet touristique

Public

- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi dans le cadre d'un contrat de professionnalisation;
- Avoir moins de 30 ans ou répondre à une des conditions annulant la limite d'âge dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Objectifs et compétences visées

Les collectivités et les entreprises touristiques, très majoritairement des TPE, sont confrontées aujourd'hui à des enjeux stratégiques importants, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing et de stratégie numérique et digitale.

Ces entreprises recherchent pour mener à bien ces projets de véritables compétences dont elles ne disposent pas le plus souvent.

Le chef de projet touristique est donc capable de développer une stratégie, quelle qu'elle soit, pour améliorer la compétitivité d'une TPE, d'une PME ou d'une collectivité du tourisme.

Conditions d'accès

- Etre titulaire d'un diplôme national bac+2, ou reconnu de niveau 5 en tourisme ou fonctions commerciales (BTS ou équivalent) ;
- ou justifier d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de la gestion de projets touristiques pour permettre une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE - décret de 1985) (1an);
- avoir été déclaré admissible à la formation ;
- avoir conclu, avec un employeur, un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Conditions de délivrance du diplôme

Pour la délivrance de la licence professionnelle, 60 crédits européens doivent être validés.

Conditions pour la délivrance de la licence professionnelle : être titulaire du diplôme pré-requis (ou accès par la VAE - décret 1985).

- Avoir acquis les UE demandées en pré-requis ou en être dispensé;
- Avoir validé les unités d'enseignement avec une moyenne globale supérieure

à 10/20.

- Avoir validé le projet tuteuré (projet porté pour l'entreprise touristique) et le mémoire (travail individuel) avec une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacun.

Conditions d'expérience professionnelle

Pour obtenir le diplôme, il faut justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine du diplôme. Cette expérience se valide par un mémoire. Dans le cadre de ce cursus, l'expérience est acquise au cours de l'alternance.

Libellé complet

Licence Professionnelle Chef de Projet touristique en alternance (LP13901A).